

Adaptabilité des territoires face aux crises, l'exemple du Lifti

CPDT

31.03.2022





Marc Kaszynski, Président
du LIFTI



Frédéric Roussel,
Trésorier du LIFTI,
Directeur général de
l'Association notariale de
conseil



Frédéric Lévy, Avocat,
Vice-président de LIFTI,
représentant de DS
Avocats



Philippe Rémignon,
Directeur général,
représentant de la SA
HLM Vilogia



Nicolas Georges,
Président, représentant
de la société Ramery
Immobilier

Le Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes

Un fonds de dotation créé fin 2016 par Marc Kaszynski et 4 autres fondateurs

Une mission d'intérêt général sur le foncier.

Un centre de ressources,

La mise en place de « dialogues incongrus »

L'importance des territoires



Marc Kaszynski



Frédéric Roussel



Jean-Marc Bienvenu



Hypothèse : le foncier est
au cœur des crises
(climatiques, logement,
alimentation) et nécessite
avancées conjointes et
acculturation des acteurs



Assises
Nationales du
Foncier et des
Territoires

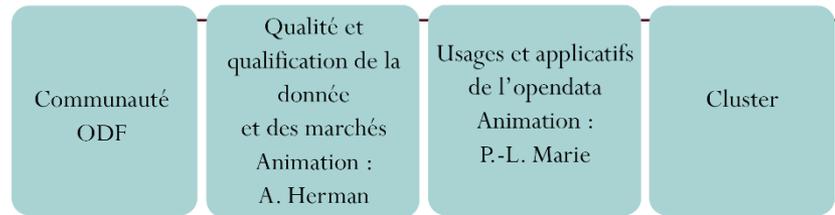
2^e ÉDITION
DU 6 AU 7 OCTOBRE 2022
NANCY - CENTRE DE CONGRÈS PROUVÉ

4 thématiques clés : la propriété, la data, les friches et la stratégie foncière

4 comités déclinés en groupes de travail

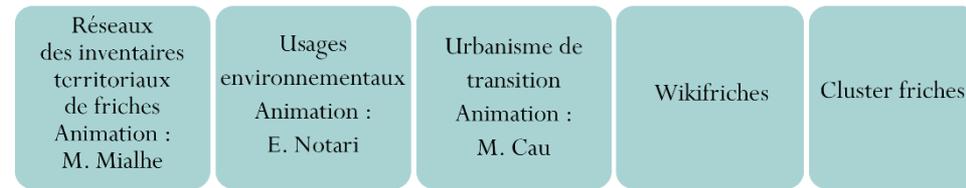
ORGANISER LA DATA DU FONCIER

COORDINATION : A. COULONDRE, L. ESCOBAR, P. LUNARD



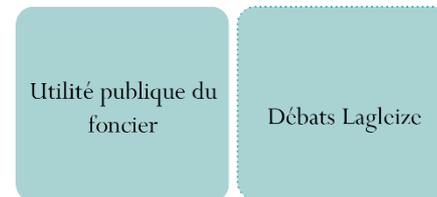
PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU FONCIER

COORDINATION : L. BOLLOTTE, L. GALDEMAS, M. LORENTE



JURIDIQUE

COORDINATION : F. LÉVY, I. PEREZ-MAS, F. ROUSSEL



STRATÉGIE FONCIÈRE DES TERRITOIRES

COORDINATION : S. DUBEAUX, J.-L. FOURNIER, J.-F. GRAZI



La stratégie foncière

Le comité stratégie foncière :

- Des (web)conférence sur l'actualité foncière



POUR UNE STRATÉGIE FONCIÈRE ET TERRITORIALE GLOBALE : COMMENT INTÉGRER LA PROBLÉMATIQUE DES SOLS ?

Le 30 novembre de 14h à 16h

Bien que mentionnée dans la loi d'orientation foncière de 1967, la question du sol a progressivement été délaissée par l'aménagement du territoire. En dehors des enjeux de pollution, les aménageurs n'abordent le sol que comme une surface localisée, support de développement ou *a contrario* de préservation, et non comme une ressource aux spécificités endogènes. Aujourd'hui, face au changement climatique, aux défis de la sauvegarde de la biodiversité et de la souveraineté alimentaire, le monde de l'aménagement redécouvre la valeur de ses sols. S'ouvre alors un véritable enjeu de décloisonnement des pratiques entre des spécialistes des sols et des aménageurs plus concernés par une approche restrictive du foncier. Dès lors, comment la stratégie foncière pensée peut-elle enfin prendre en considération les fonctions, biologiques et services écosystémiques des sols ?

Le Lifti vous propose d'explorer plus avant cette question grâce à l'expertise de cinq spécialistes :



Christine LAFFUILLIE
Directrice Adjointe Stratégie
et Opérations Foncières
Métropole européenne de
Lille



Philippe LEMANCEAU
14^{ème} Vice-Président de
la Métropole de Dijon
(agriculture et alimentation)



Elsa LIMASSET
Ingénieur environnement de
l'unité Sites Sols et sédiments
pollués du BRGM



Dominique POTIER
Député de Meurthe-et-
Moselle



Geoffroy SÉRÉ
Professeur des Universités
Université de Lorraine



Inscription obligatoire :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_AnFA2ykLRVa5aK0hCgZmxw



FISCALITÉ ET FINANCE FACE À L'ARTIFICIALISATION : LES FRICHES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Le 1er octobre de 9h à 11h

A l'heure du dernier projet de loi de finances du quinquennat, le LIFTI s'interroge sur les liens entre la fiscalité et la lutte contre l'artificialisation des sols. Qu'est ce que la fiscalité et la finance environnementale ? Quels sont leurs rôles dans la lutte contre l'artificialisation des sols ? Comment les penser comme levier pour la renaturation ? Quelles sont les grandes avancées des derniers projets législatifs sur ce point ?

Pour y répondre, le LIFTI aura la joie d'accueillir :

Gilles Rotillon, économiste de l'environnement, professeur émérite à l'Université Paris Ouest et conseiller technique au service de l'observation et des statistiques du ministère de l'Environnement.

Bernard Labat, attaché de groupe au Conseil Economique Social et Environnemental, membre du Comité pour l'Economie Verte (CEV) pendant 8 ans et ancien chargé de mission au sein de l'association Humanité et Biodiversité ainsi qu'au sein de la Fondation Hulot.

Philippe Billet, Professeur agrégé de droit public (U. Jean Moulin - Lyon 3), Directeur de l'institut de droit de l'environnement (CNRS - UMR 56000 - EVS-IDE), membre du Comité pour l'économie verte (coordinateur du groupe de travail sur Fiscalité et artificialisation des sols).

La conférence sera animée par Emeline Notari (Humanité et Biodiversité)



Inscription obligatoire :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_YEGhyUfTcm4MN_5Jy-A

Le comité stratégie foncière :

- Des (web)conférence sur l'actualité foncière
 - Un comité transversal
 - Des groupes de travail co-construits...réunissant une 30aine de membres actifs venant de multiples horizons et territoires
-

La stratégie foncière

5 groupes de travail :

- Pour une approche globale du foncier intégrant les sols
 - Repenser les actes incontournables d'une stratégie foncière
 - Gouvernance
 - Fiscalité
 - Les métamorphoses foncières du changement climatique
...débouchant actuellement sur une formation à destination des élus, DGS et DGA
-

Document cadre - comité stratégie foncière

Avant-propos

Le comité stratégie foncière est issu de réflexions formulées aux Assises nationales du foncier et des territoires qui ont eu lieu à Toulouse en novembre 2019 : en complément d'une documentation technique incontournable à partir d'une donnée foncière à structurer, en supplément d'une approche historique des friches comme espaces prioritaires de projet, émergeait la nécessité d'accompagner des expériences locales plus globales de stratégies foncières.

A l'origine, les animateurs du comité proposaient de :

- mettre en lumière des spécificités et diversités territoriales souvent éludées en matière de pratiques de planification ; mettre en avant les éléments invariants et les enjeux de renforcement des outils spécifiques aux collectivités territoriales,
- organiser un partage d'expériences locales et de bonnes pratiques avec une possible montée en généralité ; formaliser des méthodologies en matière de planification

Le comité compte actuellement 5 groupes de travail, à savoir :

- un GT1 visant à analyser les passerelles nécessaires entre foncier et sol,
- un GT2 qui se penche sur les invariants et le déroulé entre une stratégie foncière en amont et des tactiques avales plus opérationnelles,
- un GT3 portant sur les enjeux de gouvernance,
- un GT4 analysant l'impact de la fiscalité sur les stratégies foncières, en particulier dans le contexte du ZAN,
- un GT5 revenant de manière plus prospective sur les métamorphoses foncières du changement climatique.

Les groupes ont donc pour dessein de discuter, s'acculturer et documenter les pratiques des uns et des autres, dans des visées souvent transformatrices. Parallèlement, ces travaux sont abondés de webconférences reprenant l'actualité juridique du foncier, en particulier à travers la loi climat et résilience, dans une optique d'information, de suivi et de décryptage